



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT  
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE  
"HUGO, HELAS !" PAR L'ASSOCIATION  
ARTHELEME A LA SALLE ROBERT LOUIS DE  
COEUR DE VILLE LE SAMEDI 3 OCTOBRE 2020  
A 16H30**

**DÉCISION N° DM-20-156  
EN DATE DU 27 JUILLET 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2020-2021,

**CONSIDÉRANT** la proposition de spectacle de l'association Arthélème représentée par Monsieur Jean-Bernard Scotto, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 7, impasse du Soufflet – 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELYNES, le samedi 3 octobre 2020 à 16h30 dans la salle Robert Louis de Cœur de Ville.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Arthélème représentée par Monsieur Jean-Bernard Scotto, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 7, impasse du Soufflet – 78730 SAINT-ARNOULT-EN-YVELYNES, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Hugo, hélas ! », le samedi 3 octobre 2020 à 16h30 dans la salle Robert Louis de Cœur de Ville, dont le coût est fixé à mille sept cents euros (1 700,00 € T.T.C.) ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200727-lmc1H7513H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/07/2020 Date de Publication : 27/07/2020
---